

FOOTBALL DES ENFANTS

Championnat 2017 – 2018 (2^{ème} tour)

JUNIORS E (7 joueurs 01.01.2007 - 31.12.2008)

Communications (rappel) :

Les passeports sont obligatoires en juniors E, selon les prescriptions d'exécution de l'ASF et de l'AFBJ pour la compétition dans le football de base et pour enfants dans les catégories E. Les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec passeport) peuvent jouer en juniors E.

Toutes les équipes alignant des joueurs sans passeport seront punis sans exception selon les directives reçues de l'AFBJ.

Le rapport de match junior E avec la carte des joueurs de chaque équipe sont à envoyer par le club recevant à **CHARMILLOT GERMAIN, Rue des Condemennes 7, 2852 Courtételle**. Ces documents doivent parvenir dans les 3 jours au destinataire, sinon il sera perçu une taxe selon le tarif en vigueur à l'AFBJ.

A cet effet, des enveloppes-réponses vous parviendront par courrier séparé pour vos matchs à domicile.

Annoncer le résultat des juniors E au no 0848 84 84 02 (français) après le match. Ne pas annoncer le match renvoyé mais le communiquer au responsable pour un changement de date.

Nous vous invitons à vous organiser afin qu'un minimum d'amende vous soit infligé.

Voici les codes faisant l'objet d'amende :

- 01 : résultat pas annoncé
- 02 : rapport envoyé tardivement
- 03 : aucun document reçu
- 04 : match annulé
- 05 : divers

Merci d'avance de votre collaboration et excellente saison !

AJF – Département juniors

Germain Charmillot
Resp foot-enfants

Courtételle, le 1^{er} mars 2018

JE – communication clubs 2

RAIFFEISEN


**LOUIS
CHEVROLET**
SWISS WATCHES


Landi
ArcJura SA

 **AGROLA**


**MARBRERIE
KAISER SA**
DELÉMONT
www.kaisersa.ch


FONDATION
LOISIRS-CASINO
COURRENDLIN


Joly voyages
Les Breuleux